

SAMEDI, 7 AVRIL.

IMPRESSIONS OFFICIELLES AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Proposé que la Chambre se forme en comité des subsides (*M. Cartwright*). 1229

Proposé comme amendement—

“ Que *M. l'Orateur* ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun et répréhensible que le gouvernement fasse aucun marché ou donne aucun contrat par lequel de l'argent public est payé à des membres du Parlement, ainsi que les rapports du Maître-Général des Postes pour 1875 et 1876, et les pièces justificatives déposées sur le bureau de cette Chambre, le 15 mars dernier, constatent qu'il en a été payé à *Timothy Warren Anglin*, membre de cette Chambre pour le comté de Gloucester, savoir : \$8,216.31, pour l'année expirée le 30 juin 1875, et \$10,263.24 pour l'année expirée le 30 juin 1876, et \$2,709.55 pour le trimestre expiré le 30 septembre 1876, comme paiement d'impressions faites et de papeterie fournie par lui au département des Postes du Canada, par marché, tel que constaté par le rapport déposé devant le Parlement par le Maître-Général des Postes, le premier mars dernier, et par les pièces justificatives mises devant la Chambre par le comité permanent des comptes publics, le 15 mars 1877, vu que tels paiements sont en contravention de l'acte passé dans la 31e année du règne de Sa Majesté, intitulé : ‘ Acte pour assurer davantage l'indépendance du Parlement, ’ qui décrète que : ‘ Nulle personne ayant ou possédant, entreprenant ou exécutant, directement ou indirectement, seule ou avec une autre, par elle-même ou par l'intermédiaire d'un syndic ou tierce personne, un contrat ou marché avec Sa Majesté ou avec un officier ou département public, se rattachant au service public du Canada, ou en vertu duquel les deniers publics du Canada devront être payés pour aucun service ou ouvrage, ne sera éligible comme membre de la Chambre des Communes, ni ne siégera, ni ne votera devant cette Chambre, et sont de nature à violer l'indépendance des membres de cette Chambre. ’—(*M. Bowell*).....

1229

Débats ajournés sur proposition de *M. Costigan*..... 1271

LUNDI, 9 AVRIL.

Reprise des débats sur la proposition que la Chambre se forme en comité des subsides (*M. Cartwright*) et sur l'amendement de *M. Bowell*..... 1271Amendement (*M. Bowell*) rejeté sur division. Pour, 72; contre, 111..... 1313

SUBSIDES—EN COMITÉ.

X. PENSIONS 1314

Crédit 57 accordé.

LE MANDAT DE GLOUCESTER—Proposé—

“ Que l'attention de cette Chambre ayant été appelée sur les rapports, états et pièces justificatives déposés sur la table, concernant le paiement d'argent public à l'honorable *M. Anglin*, député de la division électorale de Gloucester, pour impressions et papeterie pour le département des Postes, les dits documents soient renvoyés au comité permanent des privilèges et élections, et qu'il reçoive instruction de s'enquérir des faits, de chercher les précédents et de faire rapport du résultat de ses recherches; et si le dit honorable *T. W. Anglin* a rendu son siège vacant.”—(*M. Casey*).....

1314

Après débat, proposition adoptée..... 1319